

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 17 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

DISCOURS DE M. CONSTANS

AUX FÊTES DE CARPENTRAS

Notre pays a une vitalité particulière. La forme de son gouvernement est maintenant non seulement acceptée au dedans, mais honorée et respectée au dehors. De récents événements l'ont prouvé. Quoique méridional, je veux être modeste, une fois par hasard. Je n'insisterai pas et je laisserai à d'autres le soin de s'expliquer à ce sujet.

Mon ami Michel, dans son toast, nous a parlé du sort des classes laborieuses. Ce serait un tort de croire qu'elles peuvent attendre du gouvernement une panacée universelle. Mais ce qu'elles ont le droit de demander au gouvernement est qu'il s'occupe d'elles, qu'il s'en occupe promptement, qu'il donne aux questions qui les intéressent des solutions pratiques et précises. Nous avons fait un premier pas dans cette voie. Poussés par certains esprits chimériques ou par des prédicateurs qui n'ont jamais eu la main dure et calleuse de celui qui travaille, les ouvriers ont quelquefois recours aux grèves. Ils s'efforcent à réduire les patrons par le chômage. Que ce soit là un moyen efficace d'atteindre le but qu'ils poursuivent, je le conteste. Il me semble en effet que diminuer le gain de celui qui les paie ne peut les conduire à faire augmenter leurs gages.

Sans plus insister sur cet ordre d'idées et tout en voulant que le travailleur reçoive la juste rémunération de ses labeurs, ce qui me paraît le plus urgent, c'est de le mettre à l'abri contre les à-coups de sa situation, c'est d'assurer son avenir sans lequel il ne goûte ni tranquillité, ni repos au foyer domestique.

Je ne suis ni libre-échangiste ni protectionniste à l'excès ; je ne puis cependant m'empêcher de constater qu'à mon sens on a été bien loin dans la voie de la protection, et je ne pense pas qu'on en retire de bien grands résultats au point de vue ouvrier.

C'est devant cette impuissance que nous avons examiné sa situation. Il peut travailler peut-être vingt à vingt-cinq ans, mais s'il est atteint par des infirmités anticipées que devient-il ? Il est obligé de recourir à l'assistance publique. Est-ce qu'elle possède partout des établissements aussi richement dotés que ceux de Carpentras ? Toutes les villes, messieurs, ne sont pas si heu-

reuses que la vôtre, toutes n'ont pas des hospices.

Je tiens toutefois à le répéter : celui qui n'est pas prévoyant par lui-même ne peut pas exiger que d'autres le soient pour lui. Aussi faut-il qu'aux versements du patron et de l'Etat, l'ouvrier ajoute les siens. C'est à cette condition seulement qu'après vingt-cinq ans de travail nous pouvons lui assurer 600 fr. de rente, et si ce n'est pas la fortune, c'est au moins un abri contre la misère et la tranquillité assurée au foyer domestique.

On dira que je fais du socialisme. Si c'en est, messieurs, dans tous les cas c'est du bon socialisme. Quoique notre projet contienne un principe salutaire pour la nation, il a ses détracteurs. Au premier rang sont les économistes ; ils forment une école, et il faut les ménager, quoique ceux qui ne sont pas des économistes soient en plus grand nombre qu'eux. Les économistes nous disent : « Mais vous allez accumuler des sommes considérables dans les caisses de l'Etat, où les placerez-vous ! Comment leur ferez-vous produire un intérêt rémunérateur ? »

Il y a là sans doute un avenir qui, pour eux comme pour moi, est rempli d'obscurités. Ce qui pourtant ne peut échapper à personne, c'est que dans une courte période d'années les fonds existant dans les caisses du Trésor, se sont augmentés dans la proportion d'un à cinq, et mon projet n'aura pour résultat de les faire augmenter que dans la proportion d'un à trois. Lorsque j'ai déposé mon projet sur le bureau de la Chambre, un député d'une opinion extrême m'aborda dans les couloirs et me demanda : « Est-ce que vous couvririez ce projet de votre portefeuille ? » Je ne répondis pas.

Il y a des circonstances où le silence est la meilleure des réponses. Mais ici, à vous qui ne m'interrogez pas, je puis vous dire que j'irai jusqu'au bout, et que je couvrirai mon projet de ce maroquin, auquel nous sommes tous censés tenir tant.

Si je le perds, ce ne sera pas la première fois, et je m'en consolerais par la pensée que j'ai longtemps vécu sans portefeuille.

Je puis ajouter que le président du conseil est dans les mêmes intentions que moi. Ce n'est pas moi qui l'engage, il s'est engagé lui-même, et si le projet était rejeté, nous nous retirerions tous.

Le député, mon collègue, qui m'interrogeait il y a quelques mois, recevra ma réponse de Carpentras. Elle lui parviendra un peu tard. Mais j'en suis persuadé, il ne m'en sera pas moins reconnaissant.

J'ai répondu à mon ami Michel. Je répondrai maintenant à mon ami Gaillard, qui nous a parlé

des paysans vaclusiens, qui, nous a-t-il dit, descendent de tant de gens : Goths, Ostrogoths, Visigoths, Sarrazins, et que sais-je ?

Eh bien, grâce au projet sur le Crédit agricole que prépare mon collègue M. Develle, qui le signera de même que le ministre des finances et moi avons signé le projet sur les caisses de retraites, ces paysans pourront emprunter au même taux que les riches, c'est-à-dire à 3 0/0, alors que tout de suite il ne peuvent emprunter qu'à 6 0/0.

Nous voulons l'égalité du taux de l'intérêt pour les petits comme pour les grands.

La Chambre et le Sénat, je n'en doute pas, voteront ces deux projets. Je le sais depuis que je suis sénateur : une Chambre vaut l'autre. La seconde apaise ou montre l'ardeur qui existe dans la première. Si parfois le Sénat pense que la Chambre a été un peu vite, il a hasardé quelques observations, mais avec une courtoisie telle, que jamais la Chambre n'en éprouve un vif déplaisir, et que s'il y a quelquefois un dissentiment, il est bien vite apaisé.

Je porte, Messieurs, la santé du maire, de la ville et département de Vacluse. A ces santés, je joindrai celles des dames qui ont eu à cœur de se réjouir avec nous de la réunion du Comtat-Venaisin à la France. Il n'y a ici que de vrais Français, ce qui prouve qu'il n'y a pas eu réunion du Comtat à la France dans le sens propre du mot, et que ce qui s'est passé en 1793 a été comme la légitimation d'un mariage civil précédent.

Je fais des vœux pour que la concorde y règne entre vous tous, pour que tous soient de vrais et fidèles républicains. Vous qui m'écoutez, vous l'êtes de vieille date, et sans confier le drapeau à ceux qui maintenant viennent à nous, il faut les recevoir sous ses plis.

Je fais appel à toutes les bonnes volontés, parce que c'est le concours de toutes les bonnes volontés qui contribuera le plus puissamment à assurer au dehors la grandeur, la force et le respect du gouvernement de la France.

Je ne puis rester demain avec vous. Un devoir m'appelle dans mon département. C'est avec un bien vif regret que je me sépare de vous, très touché de l'accueil si flatteur dont j'ai été l'objet dans votre ville.

DISCOURS DE M. DE FREYCINET

AUX FUNÉRAILLES DE M. GRÉVY

« Messieurs,

Le gouvernement de la République a tenu à s'associer, par sa présence, au grand deuil qui réunit aujourd'hui tant d'hommes venus de di-

L'autre la regarda, hébétée, muette.

— Vous ne pouvez pas rester là accroupie à terre, fit brusquement Mme Schupp, il faut vous lever, voyons !

Catherine obéit passivement, sans comprendre. Elle se laissa conduire vers le fauteuil, dans lequel elle tomba en murmurant :

— Ruinée !... Ruinée !...

La patronne du garni commença à éprouver une certaine inquiétude.

— J'ai envie de lui parler de ma note, se dit-elle perplexe.

Elle hésita un instant, puis, prenant carrément son parti :

— Mademoiselle, fit-elle avec une hypocrite politesse, je suis désolée de vous importuner dans un pareil moment, mais nous avons un gros paiement à effectuer aujourd'hui et si vous pouviez nous régler votre petite note...

Catherine ne répondait pas, toujours absorbée. Elle la tira par la manche de sa robe jusqu'à ce qu'elle arrivât à la faire tressaillir.

— Hein ? fit la Prussienne en se secouant comme quelqu'un qui veut échapper à un cauchemar douloureux, qu'est-ce que vous voulez ?... parlez !

— C'est pour ma petite note, dit encore une fois Mme Schupp.

Catherine aperçut le télégramme que son hôte tenait toujours à la main ; elle la regarda fixement et comprit.

— C'est bien, répondit-elle enfin, montez-moi votre note ; je vais la régler et quitter cette maison sur le champ.

La maîtresse de l'hôtel se retira après avoir balbutié quelques excuses banales. En attendant

vers points de la France. Il a délégué ceux de ses membres qui avaient eu l'honneur d'approcher le plus directement M. Jules Grévy et d'être ses collaborateurs au cours de sa magistrature.

» En remplissant ce devoir et en apportant ici une parole officielle, nous sommes envahis par des sentiments plus intimes. Ce ne sont pas seulement d'anciens amis personnels qui se trouvent devant vous, car il était impossible de collaborer avec cet esprit éminent sans être en même temps attiré, séduit par l'exquise bienveillance qui formait le fond de sa nature. Ayant tous les droits de se sentir supérieur, il s'appliquait à faire oublier la distance, et ses manières enjouées et affables provoquaient à dessein une familiarité qui mettait l'interlocuteur à l'aise, sans que celui-ci cependant fût jamais tenté de franchir une dernière limite et de s'écarter du respect qui subsistait dans la plus grande intimité.

» C'est ce qui faisait le charme indéfinissable de ses relations et ce qui explique comment tous ses ministres sont devenus successivement ses amis.

» Les séparations officielles, amenées par les vicissitudes parlementaires, n'ont jamais altéré les sentiments affectueux qu'ils lui avaient voués. Mais ce n'est là que le côté, pour ainsi dire, secondaire de M. Grévy, le côté qui intéressait un nombre restreint de personnes. Il faut voir surtout, au moment où cette grande figure disparaît, le côté qui intéressait la France entière, le rôle joué par M. Grévy dans les affaires politiques de son temps.

» Je n'ai point à retracer la biographie d'un homme qui, durant un demi-siècle, fut mêlé aux plus graves événements et, en certains cas, exerça sur eux une action décisive. Le lieu où je parle me crée l'obligation d'être bref ; mais, qu'il me soit permis, au moins, de rappeler d'un mot le rôle considérable et essentiel qui lui fut dévolu en sa qualité de président de la République, succédant, en 1879, au maréchal de Mac-Mahon.

» Ce n'était pas chose facile, après les longues luttes traversées par notre pays et les résistances opiniâtres qu'avait rencontrées l'installation du nouveau régime, que d'habituer les esprits au fonctionnement paisible et régulier d'une Constitution qui semblait avoir banni l'initiative au sommet, et n'avoir pas créé un correctif suffisant à l'inconstance de l'opinion et à la mobilité des courants populaires.

» Pendant plusieurs années, par la façon des choses, la République s'était, tour à tour, appelée Thiers et Gambetta. Il paraissait impossible qu'elle devint anonyme, et, cependant, cela était nécessaire pour l'avenir de nos institutions.

son retour, la Prussienne compta l'argent qui lui restait.

— A peine trente francs !... quelle misère !... Enfin, c'est plus qu'il n'en faut pour payer les Schupp !... Je vais partir d'ici et m'en aller tout droit chez Frédéric Treiber ; en ma qualité de Prussienne ; je suis certaine d'être bien accueillie et placée dans une famille de mon pays, établie à Paris.

Ce plan était des plus raisonnables, vu la solidarité qui passe pour exister entre tous les Allemands.

En bas, dans l'arrière boutique de la buvette, les Schupp étaient soigneusement occupés à rédiger sa note, qu'ils enflèrent outrageusement. Puisqu'elle était décidée à s'en aller, ils n'avaient pas besoin de la ménager.

Pour quatre jours de logement et de nourriture, ils eurent l'audace de lui réclamer cinquante-cinq francs, ce qui était énorme pour un établissement aussi infime que le leur.

Il s'en fallait donc de vingt-cinq francs à peu près que Catherine fut en mesure d'acquitter complètement la note d'apothicaire qui allait lui être remise.

Quand Mme Schupp revint lui présenter son petit papier, elle s'écria qu'on la volait et qu'elle ne payerait pas ce qu'on lui demandait. La patronne du garni lui déclara qu'elle avait occupé la plus belle chambre de l'hôtel, qu'on lui avait servi d'excellents repas, et que son mari n'entendait pas réduire un sou de ses prétentions. Catherine descendit, furieuse, pour s'expliquer avec M. Schupp, espérant le trouver de meilleure composition que sa digne moitié.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 46

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

VIII

LE BAISER DE JUDAS

Elle n'avait plus le droit de se moquer à présent de la pauvreté de Rosa et c'était encore de dont elle enrageait le plus. A cette seule pensée, ses larmes coulèrent de nouveau et sa poitrine se souleva, exhalant de rauques sanglots.

Sur le carré, Mme Schupp, l'œil collé contre le trou de la serrure, épiait avidement ce qui se passait chez sa locataire. La veille, elle avait vu rentrer Catherine dans un état d'exaltation qui l'avait frappée ainsi que son mari. Le lendemain, l'arrivée de l'employé du télégraphe, porteur d'une dépêche pour Mlle Wild, l'avait intriguée encore davantage.

Quand les Allemands n'ont pas de Français à espionner, ils s'espionnent entre eux, — c'est dans le sang.

Au poste d'observation qu'elle avait choisi, la patronne de l'hôtel fut témoin de la crise de dé-

espoir de Catherine.

Elle l'aperçut assise par terre, sur le petit tapis, la tête penchée en arrière contre le devant du lit, les mains croisées autour des genoux, pleurant, sanglotant, hurlant !...

— Elle a peut-être besoin de secours, pensa-t-elle.

Et comme la Prussienne était bonne locataire, elle se disposa à lui offrir ses soins. Dans ce but, elle frappa à la porte. Catherine ne répondit pas, ne l'ayant pas entendue, toute à sa désolation farouche.

La maîtresse du garni portait toujours à sa ceinture, réunies en trousseau, les doubles des clefs de ses locataires.

Elle ouvrit la porte et pénétra dans la chambre de la Prussienne, sans que celle-ci témoignât par un geste qu'elle avait remarqué sa présence. Mme Schupp profita de l'état d'accablement de Catherine pour ramasser le télégramme tombé à terre et en prendre connaissance sans scrupule aucun.

Elle comprit facilement pourquoi sa locataire, si agitée la veille, était maintenant en proie à un tel accès de douleur.

— Elle a fait des pertes d'argent, pensa-t-elle, pauvre fille !

Tout à coup, par une association d'idées bien naturelle, elle se dit :

— Pourvu qu'elle ne nous en fasse pas perdre aussi par ricochet !

Et passant sans transition de la pitié à la défiance, elle alla secourir Catherine en lui criant :

— Mademoiselle !... hé !... Mademoiselle !...

» A un peuple accoutumé, sous diverses formes, au pouvoir personnel, il fallait apprendre le pouvoir impersonnel. M. Jules Grévy fit ce prodige. Il appliqua toutes les facultés de son esprit à réaliser le type constitutionnel du chef d'Etat. Il entendit que notre nouvelle charte devint une vérité, en ce sens que le dernier mot, en toutes choses, devait appartenir aux Chambres, et que ses ministres, par conséquent devaient avoir une pleine indépendance.

» Il exécuta fidèlement cette clause, et jamais il n'entreprit de peser sur eux, de substituer sa volonté à la leur, de fausser, en quelque façon, le principe de l'irresponsabilité présidentielle. Mais, en même temps, il comprit combien il serait dangereux d'outrer ce principe, et qu'irresponsabilité ne signifie pas indifférence. Il s'efforça dès lors d'être le guide, le conseiller, la lumière de ses ministres.

» Ceux qui ont eu l'honneur de siéger à ses côtés, peuvent dire avec quel tact, quelle habileté, quelle finesse, il s'acquitta de cette tâche; et, en même temps, avec quelle supériorité de vues, quelle entente profonde des hommes et des choses, avec quelle science du droit et des règles parlementaires, il indiquait la direction à suivre et les solutions à faire prévaloir.

» Il n'imposait pas sa consultation, mais il ne la refusait jamais.

» Il n'est pas un de ses présidents du conseil qui, étant allé le trouver dans une conjoncture critique, ne soit sorti de son cabinet éclairé, soulagé et reconforté par ses sages avis.

» Admirable de sang-froid, d'une sérénité imperturbable, il voyait toujours juste et ne se laissait point entraîner par la passion du moment. En toute question, il dégageait le droit et en faisait comme le phare de la route à parcourir.

» Hélas, cette lumière s'est éteinte, ce flambeau si rare ne projettera plus de lueurs autour de lui.

» Une grande perte nouvelle s'ajoute à celles par la République déjà supportées : Gambetta, Grévy, les fondateurs de la République disparaissent l'un après l'autre ! Qui remplacera ces maîtres puissants ?

» Ils nous léguent heureusement une tâche dont la partie la plus difficile a déjà été accomplie par eux. Nous avançons dans les sentiers ouverts par leurs robustes mains.

» La République, aujourd'hui assise et incontestée, la France forte et respectée, une génération nouvelle confiante dans l'avenir, le rapprochement entre tous les Français, sont le digne prix des efforts de ces grands devanciers et la consolation des immenses douleurs qui se pressent autour de cette tombe.

» Puisse la famille en deuil qui m'écoute, trouver dans cette pensée quelque soulagement. »

Les manœuvres d'Erfurt

Berlin, 16 septembre.

Au dîner donné à Erfurt, à l'occasion des manœuvres, l'empereur, après avoir félicité ses troupes, se serait exprimé ainsi :

« Erfurt est une ville mémorable dans l'histoire de la Prusse. C'est ici que le parvenu Corse nous a humiliés si profondément et nous a ignominieusement outragés ; mais c'est aussi d'ici, qu'en 1813 s'est dressé le bras vengeur qui l'a terrassé. Erfurt est inséparable de ces grands souvenirs ; aussi, je suis satisfait que le corps d'armée stationné ici ait atteint une réelle perfection. Je suis persuadé que, pendant la paix comme pendant la guerre, il se distinguera par sa valeur ».

Il se montra, au contraire fort agressif, jurant que s'il n'était pas payé jusqu'au dernier centime, il s'opposerait, même par la force à ce que sa locataire enlevât sa malle avant de partir. Catherine, espérant l'intéresser, lui raconta ses malheurs et invoqua le principe de la grande, de la fameuse solidarité allemande ! Il lui rit cyniquement au nez.

Elle le traita de voleur ; il se fâcha et menaça de la giffler si elle l'insultait encore.

— Ne se sentant pas en sûreté entre cet homme qui s'avancait vers elle le bras levé, et cette femme qui n'attendait qu'un signe pour prêter main-forte à son mari, elle battit prudemment en retraite, sortit de l'arrière-boutique, traversa la boutique et se plaça dehors, devant la maison, où elle se répandit en invectives contre les époux Schupp.

Ils la suivirent sur le trottoir et la dispute, très violente, continua dans la rue.

— Filous !... brigands ! glapissait la Prussienne.

— Espèce de vagabonde !... répondaient les deux autres, on ne va pas à l'hôtel quand on n'a pas le moyen de payer !

Les gros mots se croisaient, les coups allaient pleuvoir, au moment où Rosa, en passant s'arrêta devant l'attroupement causé par le scandale.

La foule, s'apercevant qu'il s'agissait d'une querelle d'allemands, ne prenait parti pour personne, éprouvant une étrange antipathie pour les adversaires. Quelques badauds lâchèrent même des quolibets, impartialement distribués entre les Schupp et Catherine.

La question des Dardanelles

Bruxelles, 16 septembre.

— *L'Etoile belge*, commentant l'incident de Sigri, dit que le débarquement, malgré les explications données, n'en reste pas moins établi. Et si on se rappelle que, il y a quelques années déjà, on avait parlé de cet flot comme d'un point d'appui possible pour la flotte anglaise, on sera d'autant moins surpris de l'émoi causé par cet incident, que les anglais, à l'occasion de l'affaire des Dardanelles, avaient insisté sur l'obligation qui allait s'imposer à l'Angleterre de renforcer sa situation dans la Méditerranée.

Les inondations en Espagne

Madrid, 15 septembre.

La population de Consuegra est de 7.620 âmes. On dit que les deux tiers des maisons, pour la plupart construites en pisé, ont été détruites et que les deux tiers des habitants auraient péri. Les eaux entraînent les cadavres jusqu'à Madrid et à Camunas. Au moment de l'inondation on aurait senti, paraît-il, une secousse de tremblement de terre. Le nombre des animaux emportés par les eaux serait de 4.000.

Dans les villes voisines les désastres sont aussi terribles. La misère est très grande. On craint la famine.

Par suite des inondations, la plupart des trains ont suspendu leur marche dans les provinces de Tolède, Castellon, Valence, Almeria. Les autres subissent des retards considérables. Le conseil des ministres a accordé des secours aux sinistrés. Le gouvernement va ouvrir une souscription nationale.

Des détails de plus en plus navrants arrivent du théâtre des inondations à Consuegra. Des scènes déchirantes ont eu lieu. Dans une seule maison vingt-huit personnes ont péri. Dans une autre onze. On les a retrouvées enlacées les unes aux autres. Les eaux ont entraîné déjà plus de deux cents cadavres à Madrid et à Camunas.

D'après les dépêches officielles reçues de Consuegra, deux cents morts ont été retirés des décombres. Il en reste beaucoup à retirer. D'autres ont été entraînés par les eaux. On calcule qu'on a déjà recueilli quatre cents corps à Consuegra. Les secours arrivent de tous les côtés. Le gouvernement va demander un crédit de 500.000 fr. et les journaux ouvrent des souscriptions.

La ville d'Almería est entièrement ravagée. L'inondation est la plus terrible qu'on ait encore vue jusqu'à présent. Les lignes télégraphiques sont coupées. L'usine à gaz est submergée. La ville est sans éclairage. On ignore encore le nombre des victimes. Un grand nombre de maisons, plus de 500 suppose-t-on, se sont écroulées. La rivière Andaraz a débordé et inondé les terres riveraines. Presque toute la récolte de raisin formant la principale richesse de la région est perdue. Les villages de Puerto-Lapiche et de Villafranca dans la province de Ciudad-Réal ont été ravagés par les inondations.

Les dernières nouvelles de Consuegra augmentent encore la gravité des désastres. Des ouvriers de la ville et des environs recherchent les cadavres et les transportent au cimetière. La reconnaissance des cadavres amène des scènes déchirantes. Des familles campent hors de la ville. Une grande quantité de cadavres restes sans sépulture. On craint qu'une épidémie n'éclate. La famine commence, en outre à se faire sentir. La population affamée se livre au pillage des environs.

Une vieille femme, témoin de la scène, se fit tout à coup remarquer au milieu d'un groupe par son exaltation extrême.

Elle avait une soixantaine d'années environ, et sa nature robuste paraissait ravagée par le chagrin et les souffrances. Sa physiologie ouverte et loyale commandait le respect. Ses vêtements usés jusqu'à la corde révélaient une misère dignement supportée. Dans le quartier où elle s'était installée depuis peu, on ignorait son nom et l'on savait seulement qu'elle était balayeuse des rues.

En ce moment, elle étonnait tout le monde par sa véhémence, prétendant que les Prussiens avaient trop de toupet de venir se faire remarquer dans les rues de Paris et que, si l'on avait un peu de cœur, on tomberait dessus et on les renverrait dans leur pays pour y laver leur linge sale en famille.

Subitement décidée à passer de la parole aux actes sans donner à personne le temps de la calmer, elle s'écria d'une voix retentissante :

— Allons, les enfants, sus aux têtes carrées !

Et ramassant sur le pavé un morceau de verre cassé, elle le lança sur le groupe toujours en dispute, ne s'inquiétant pas, dans son ardeur belliqueuse, de savoir sur qui tomberait son projectile, du moment qu'il devait atteindre un Allemand ou une Allemande.

Rosa vit son mouvement. Elle craignait un malheur, et, n'écouter que sa générosité, elle s'élança en criant : « Prenez garde ! » au devant de Catherine, qui allait être frappée.

Elle poussa un léger cri et s'évanouit. Le morceau de verre en tombant lui avait déchiré le front.

On envoya des vivres, 2,000 kilos de pain sont arrivés. Le délégué du gouvernement, qui est de retour, trace un horrible tableau du désastre. Lorsqu'il est arrivé à Consuegra, tous les habitants survivants l'ont entouré, implorant des secours. Jamais catastrophe aussi épouvantable n'a frappé ce pays.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Le 7^{me} de ligne aux manœuvres

A part quelques belles coquilles, mes notes de mardi ont suffisamment montré mon but : suivre les manœuvres, non comme tacticien, — je n'ai rien du stratège — mais donner sur la part que prend à ces opérations le 7^e de ligne, — où servent nos jeunes compatriotes — tous les renseignements intéressants et surtout les côtés pittoresques.

Et d'abord, comme suite à la bataille du 12 que nous avons essayé de raconter, il convient de publier les observations du général commandant le 17^e corps d'armée sur les opérations de cette journée, dont le thème était le suivant :

La 33^e division doit se rendre à Toulouse ; la 34^e division s'opposera à son passage sur la rive droite de la Garonne et la combattra partout où elle la rencontrera.

Observations du général commandant le 17^e corps d'armée

« Dans la journée du 12, les hommes ont marché avec beaucoup d'entrain et beaucoup d'ordre. Les divers échelons étaient bien marqués et, dans les mouvements offensifs les réserves ont bien appuyé les lignes de tirailleurs dans lesquelles elles sont venues se fondre, opportunément. Au point de vue de la tactique particulière de l'infanterie, il n'y a que des éloges à donner.

» Cependant certaines observations de détail doivent être faites.

» En principe, il est dangereux pour une unité, quelque forte qu'elle soit, de se diviser, car elle risque ainsi de voir des fractions accablées successivement.

» Le bataillon d'avant-garde du régiment venant de Castelferrus à Garganvillar était mal éclairé. Devant les feux de salve de quelques cavaliers à pied, il s'est déployé comme s'il avait en un ennemi sérieux à déloger. Le groupe d'artillerie qui était avec le 20^e de ligne, à Garganvillar, est resté immobile sous le feu de toute l'artillerie de la 34^e division et, plus tard, il n'a cessé le feu que sur l'ordre du commandant du 17^e corps, alors que l'infanterie de la 34^e division était déjà parvenue à 300 mètres de lui. En réalité, il eût été anéanti.

» L'escadron du 10^e dragons, qui couvrait l'aile gauche du 20^e, a bien opéré, mais il eût été facilement balayé par les trois escadrons du 9^e chasseurs, qu'il avait devant lui.

» A l'aile droite de la 33^e division, les trois régiments rappelés de Fajolles 7^e 9^e 11^e ont attaqué avec beaucoup d'ensemble la 67^e brigade. Celle-ci se serait trouvée dans une situation critique. Dans la réalité, l'attaque des trois régiments de la 33^e division, très bien menée tactiquement, n'aurait peut-être pas pu avoir lieu,

Tout le monde se précipita vers elle pour la secourir. On la porta chez un pharmacien. La blessure qu'elle avait reçue était heureusement peu grave et ne saignait déjà plus quand la courageuse fille reprit connaissance.

Devant la porte de la pharmacie, un nouvel incident s'était produit.

En reconnaissant Rosa, qui venait de tomber à côté d'elle, Catherine n'avait pas bougé ; elle ne s'était seulement pas baissée pour offrir ses soins, à l'ennemie magnanime renversée par le coup qui lui était destiné à elle-même. Elle était demeurée droite, insensible.

La foule s'était divisée en trois groupes. Le premier avait suivi Rosa, que l'on emportait chez le pharmacien. Le second entourait la vieille balayeuse à qui l'on disait :

— Fiez, voilà la police, vous allez vous faire coffrer.

L'enragée germanophobe avait suivi ce conseil, effrayée de son acte commis dans un moment de rage irréfléchie, sentant son courroux patriotique apaisé par cette pauvre fille inconnue et à qui elle n'en voulait aucunement. Elle ne consentit cependant à s'enfuir que lorsqu'elle eut appris le peu de gravité de la blessure faite par elle et le rétablissement complet de celle qui avait été victime de sa maladresse.

Elle s'éloigna de toute la rapidité de ses pauvres vieilles jambes, et les passants l'entendirent grommeler en courant :

— C'est dommage que j'aie attrapé cette jeune fille ! mais c'est plus fort que moi... les Allemands me font voir rouge... Il faut que j'en tue encore quelques-uns avant de mourir.

car Garganvillar, insuffisamment couvert, eût été enlevé avant elle, et la 68^e brigade, victorieuse, menaçant le flanc gauche et les derrières de cette attaque, l'eût fait avorter.

» Les escadrons du 10^e dragons, qui couvraient le flanc droit, n'ont point fait sentir leur action. Le deuxième groupe d'artillerie de la 33^e n'a pu se mettre en batterie qu'après que le premier groupe de Garganvillar, qui avait contre lui toute l'artillerie de la 34^e division, eût sans doute été réduit au silence.

» L'attaque menée par la 68^e brigade a été très bien conduite, bien éclairée sur son flanc droit par le 9^e chasseurs.

» L'artillerie de la 34^e division a pris d'excellentes positions successives, d'où, certainement, elle aurait rapidement éteint le feu de l'unique groupe qui lui a été opposé pendant longtemps. »

Comme on le voit, les appréciations du général en chef sont on ne peut plus flatteuses pour nos fantassins. C'est que vraiment, il n'est pas possible de voir, sans être émerveillé, l'entrain de ces soldats qui semblent infatigables et qui, rendus tard à leurs cantonnements, repartent le lendemain avec une vigueur nouvelle. Notre 7^e est certainement un des mieux entraînés. Nous n'en voulons pour preuve que les 14 ou 15 kilomètres qu'il avait à faire de plus que les autres, après une part des plus actives aux engagements de la journée, pour rentrer chaque soir à Caumont et revenir le lendemain au point de jonction des forces de la 33^e division.

Et vous croyez, peut-être, qu'après ces rudes journées nos hommes arrivant à leurs cantonnements, s'empressent de prendre du repos ; allons donc ! Une fois la soupe faite et mangée, voilà nos troupiers filant de tous côtés à la recherche qui de vin, qui de quelques provisions, devant servir pour la grand'halte du lendemain ; et, quand ils sont assez heureux pour trouver les vivres, il faut les voir exprimer leur contentement par des gambades insensées et des courses à fond de train à la recherche des camarades. Qui dirait que ces gaillards-là ont des centaines de kilomètres dans les jambes !

Mais voici le revers de la médaille. Un soir, vers les dix heures, trois ou quatre troupades, les meilleurs amis du monde en entrant à l'auberge, en sortent en se querellant. Ils vont en venir aux mains, lorsque un officier du train qui passe, après les avoir menacés de les faire empoigner par la prévôté, les rappelle à leur devoir et leur ordonne de rentrer à leur chambrée, ce qu'ils font immédiatement. Nous citons le fait pour montrer avec quelle sollicitude les officiers traitent leurs hommes et aussi pour mettre ces derniers en garde contre les boisons fro-latées qui, en troublant leur raison, peuvent les mettre dans de fort mauvais cas. Le fait suivant qu'on nous rapporte, en est un terrible exemple :

Deux hommes du 11^e de ligne se prirent de querelle à Agen, pour une futilité. Il s'agissait, en effet, d'un campement que l'un d'eux aurait pris à l'autre parce qu'il aurait égaré le sien.

La discussion s'envenima à un tel point, qu'à un certain moment le nommé C... donna un coup de couteau dans l'abdomen de son camarade. Le sang jaillit aussitôt.

Prévoyant sans doute des conséquences fâcheuses

Sur le lieu de la scène, il n'y avait plus à présent que Catherine, entourée de quelques femmes du quartier.

Les Schupp avaient cru devoir rentrer chez eux.

Les commères indignées avaient surpris l'indifférence de la Prussienne en voyant tomber Rosa, et elles la lui reprochaient vivement.

En somme, c'était pour la préserver que la pauvre fille avait risqué de se faire blesser !... et voilà tout ce qu'elle avait trouvé à dire !... C'était honteux !... est-ce qu'elle n'aurait pas dû être la première à lui prodiguer ses soins, par reconnaissance ?... Ah ! on voyait que c'était une Prussienne, une Française n'aurait pas agi ainsi !

Les commentaires allaient leur train, chaque femme ajoutant son mot de blâme juste et indigné. L'une d'elles proposa d'emmener de force l'Allemande chez le pharmacien, puisqu'elle n'avait pas eu assez de cœur pour y accompagner la blessée. Toutes battirent des mains en criant :

— Oui !... oui !...

Catherine eut beau se débattre furieusement, elle fut empoignée, traînée !...

Quand Rosa, assise sur une chaise dans la pharmacie, eut reçu les soins réclamés par son état et qu'elle fut un peu remise, elle tressaillit en entendant vociférer devant la porte.

Elle regarda de ce côté et aperçut Catherine qui se démenait entre deux femmes.

ses à la suite de cet acte de sauvagerie, C... quitta immédiatement son cantonnement et se dirigea vers la vallée de la Garonne. Des patrouilles furent mises à sa poursuite, mais vainement.

Le corps du soldat C... a été retiré des eaux de la Garonne en aval d'Agen.

Il était natif d'Arcambal (Lot).

L'état du soldat qui a reçu le coup de couteau n'inspire aucune inquiétude.

Dimanche, 13 septembre.

Nous profitons du repos du dimanche pour visiter les cantonnements de la 33^e division. Le 7^e n'est pas des mieux partagés. Le village de Caumont, très pittoresque par sa position topographique, manque de ressources. La population n'est pas démonstrative, c'est à peine si aux heures de la musique on voit quelques habitants autour des musiciens. Nous pourrions en dire autant des Angevillais où cantonne le 9^e; mais, à Castelmayran et à St-Aignan, c'est autre chose. Les troupes ont été accueillies avec toutes sortes de démonstrations patriotiques. A l'entrée et à la sortie de ces villages, des arcs de triomphe se dressent. Le drapeau français flotte à côté du drapeau russe et des écussons portent ces mots :

HONNEUR A L'ARMÉE!

Aussi peu chauvin que l'on soit, cela remue.

A St-Aignan, l'excellente musique du 20^e jouait dans le parc d'un superbe château moderne. Toute la population était là, applaudissant et réclamant l'hymne russe, et, par une attention exquise du châtelain, la bière est versée à flots aux musiciens, et à la fin du concert un punch leur est gracieusement offert.

Même animation à Castelmayran, sur toutes les places, à tous les carrefours, des tonneaux surmontés de cette étiquette alléchante :

Vin de propriétaire
à 40 c. le litre

ouvrent leurs flancs aux soldats, plus heureux que leurs camarades du 7^e, qui paient, à Caumont, le vin jusqu'à 80 centimes. Il est vrai, que ce dernier est plus consciencieusement baptisé...

Les mêmes cantonnements durant plusieurs jours, présentent assurément des avantages au point de vue militaire, et c'est le côté essentiel; mais, pour ceux qui ayant quelques sous en poche, veulent ajouter des suppléments à leur ordinaire, ce système est exécrable. Le premier jour passe encore. Les provisions de bouche sont fraîches, les selliers garnis et les aubergistes, pour la plupart improvisés, prévoyant une bonne aubaine, sont de très belle humeur. — Mais, à mesure que les quartiers de bœuf, les montagnes de saucisses disparaissent, et que les barriques se vident, ces industriels s'ingénient à suffire quand même à l'assaut de leur baraquement et alors, ce sont des trafics inavouables. Le vin surtout, devient d'un clairnet... Il faut avoir goûté et vu cela de près. Il n'y a qu'une chose qui ne diminue pas, au contraire, ce sont les prix de ces vivres fratelés. Nous avons vu des petits bouts de saucisse passer successivement de 30 à 50 centimes et encore n'en avait pas qui voulait, le dernier jour.

Toutes ces misères devraient un peu réconcilier le soldat avec les vivres de campagne qu'on leur distribue avec une régularité mathématique, grâce aux officiers intelligents et énergiques chargés de ce service important. Nous avons constaté, chez les hommes, des préventions certainement exagérées, contre le biscuit et les conserves qui leur sont attribués. Nous doutons cependant que ces provisions, examinées par des commissions spéciales, vailent moins que ces produits achetés fort cher et d'une provenance douteuse. Il est vrai, que peu de soldats connaissent l'art d'accommoder le biscuit; beaucoup sont rebutés par sa dureté et perdent patience à le détremper à point.

Quelques leçons, dans les casernes, sur la manière de préparer le biscuit, ne seraient pas inutiles, et éviteraient bien des gaspillages.

C'est en vivant le plus possible de la vie du soldat que nous avons passé la journée du 13, improprement appelée la journée de repos; car ce n'est pas précisément du repos, que d'astiquer son fournement, de laver son linge, de raser sa face halée, afin de se présenter dignement à la revue que va passer l'officier, pour s'assurer si tout est propre, au complet et bien en place.

Le soir, plus un soldat dehors après 9 heures. Chacun sait que la journée de demain sera rude et ronfle déjà dans la grange, quand nous nous étendons sur une mauvaise paille dans la chambre au-dessus.

Caumont, 14 septembre.

Les éclairs d'hier au soir faisaient craindre un orage pour la nuit. Il n'en a rien été. Le temps est couvert et quelques ondées ont un peu abattu la poussière du chemin.

A 6 h. 1/2, le 7^e se met en marche et reprend le chemin déjà suivi le 12: Angeville, Gargan-

villar, etc., avec cet ordre parfait que nous avons déjà constaté les jours précédents. Sur tout le parcours et à mesure que nous approchons de l'endroit présumé des opérations, les régiments viennent grossir les forces de la 33^e brigade et cela, avec une méthode et une précision qui déconcertent.

On croirait, peut-être, qu'à l'embranchement de plusieurs routes, les divers corps, infanterie, artillerie, génie, etc., etc., vont se tasser et attendre l'arme au pied que la route devienne libre pour passer à leur tour. Pas le moins du monde; les troupes diverses arrivent à point nommé à leur rang de colonne, sans qu'une minute d'arrêt soit nécessaire. Cette précision est certainement un des points les plus intéressants des manœuvres.

Voici le thème de la journée :

La 33^e division (sud) — général Vincendon — ayant fortifié les hauteurs d'Enroc, la division (nord) — général de Moncets — cherche à descendre par Garganvillar, sur la Bourgade, dans la vallée de la Gimone pour les tourner.

La 34^e division (nord), renonçant à attaquer les hauteurs fortifiées d'Enroc, cherche à descendre des hauteurs de Garganvillar sur la Bourgade et la rivière la Gimone.

La division sud se portera vers le château de Terrides pour arrêter son mouvement.

A peu près certains, d'après ce thème, que l'action se passera en avant de Garganvillers, nous nous transportons de toute la vitesse de notre cheval sur l'immense plateau qui s'étend en avant du beau château de Terrides. Quelques travaux de retranchements fraîchement exécutés par le génie et des chasseurs en vedette dans les environs de Bois-Grand, Tambour-Sergent, semblaient indiquer que la 34^e division prend ses positions autour du château.

La matinée est délicieuse tout est calme sur ce vaste plateau où probablement tout à l'heure seize mille hommes au moins se heurteront et feront rage de mousqueterie et d'artillerie.

Rien ne décèle encore la présence des armées, lorsque tout à coup le canon tonne du côté de Bois-Grand. La batterie établie en ce point cherche à empêcher le déploiement des troupes de la 65^e brigade, général Combarieu, que nous voyons poindre un moment du côté de Garganvillers mais sous la protection de son artillerie qui ouvre un feu violent, il fait avancer ses régiments en profitant de toutes les sinuosités de terrain, avec une méthode admirable.

Vers dix heures, le tableau change tout à coup : de tous les bas-fonds, de tous les bois sortent des bataillons de la 33^e. Nous retrouvons là, toujours au premier rang, le brave 7^e de ligne. Le général Combarieu, hier encore son colonel et qui connaît bien sa valeur, donne l'ordre au commandant Maréchal de marcher droit devant lui : « allez vite, dit-il, il n'est que temps », d'autres ordres sont transmis au colonel Delamarre et immédiatement, avec un entrain étonnant, nous voyons tout le régiment marcher droit sur le château en face duquel en un clin d'œil il est déployé en tirailleurs.

Une vive fusillade commence et bientôt le général Vincendon, jugeant le moment opportun fait sonner la charge. Tous ses régiments se précipitent au pas gymnastique sur l'infanterie ennemie. L'effet est indescriptible, le spectacle grandiose; le fonctionnement des ambulances, les brancardiers simulant le transport des morts, le pansement des blessés, tout cela donne au tableau la poignante image de la réalité.

On se sent pris d'une vive émotion et d'une satisfaction patriotique intense à la vue de ces troupes admirables, un moment trahies par la fortune des armes, mais dont la vaillance n'a pas de pareille. Bien commandés, ces soldats doivent vaincre, et à la sûreté des mouvements ordonnés et exécutés sans hésitations, on peut juger de la valeur des officiers et de la confiance que les hommes ont en leurs chefs.

Devant cette attaque irrésistible, la 34^e division après une résistance opiniâtre quitte ses épaulements que la 33^e occupe aussitôt.

M. le général en chef jugeant l'attaque victorieuse, fait cesser le feu.

Il est 11 heures 1/2.

Mais tout n'est pas fini. Après une demi-heure de repos l'attaque recommence contre la 34^e qui défend les lisières du bois du château de Terrides; son artillerie, postée en avant du bois au sud du château de Terrides, ouvre un feu violent sur les lignes adverses qui ripostent avec énergie et continuent leur marche en avant. Le 9^e chasseurs ennemi veut tomber sur l'aile droite de la 33^e, mais les dragons le refoulent.

L'artillerie du général Vincendon inonde de ses projectiles la lisière du bois de Terrides.

La démonstration paraît suffisante au général qui fait cesser le feu.

Il est 1 heure 1/2.

Les troupes après le temps suffisant pour faire le café, repartent pour leurs cantonnements respectifs.

En passant à Garganvillers, nous rencontrons à une table d'un modeste caboulot le lieutenant-colonel Sage, arbitre des manœuvres pour l'infanterie, qui prend philosophiquement son premier potage de la journée; nous l'imitons. Il est 3 heures.

Nous suivons le 7^e à Caumont où il arrive vers cinq heures, fier de la part honorable qu'il a prise à l'affaire de la journée.

Le temps est accablant. Nous aurons sûrement du tonnerre cette nuit.

Nous plaçons ici les renseignements officiels suivants sur cette belle journée.

Observations sur la manœuvre du 14 septembre

La manœuvre du 14 s'est exécutée dans des conditions de terrain qui la rendait des plus intéressantes, et la façon dont elle a été conduite, aussi bien d'un côté que de l'autre, a été des plus remarquables. L'attaque a été menée avec un ensemble, une cohésion, une vigueur considérables; la seule observation à faire est que la charge a peut-être commencé d'un peu trop loin (400^m). Dans la défense, toutes les lignes étaient bien soudées, mais les réserves ont été conservées trop au centre et les ailes menacées par l'attaque n'ont pu être soutenues en temps utile, d'un côté contre l'attaque de l'infanterie, de l'autre côté contre un mouvement de flanc et de revers du 10^e dragons.

Les cavaleries opposées ont bien manœuvré l'une contre l'autre et le 10^e dragons, saisissant une occasion favorable, a exécuté une belle charge enveloppante contre l'aile gauche de l'infanterie opposée.

Les artilleries adverses ont pris d'aussi bonnes positions que le terrain le permettait; les vues n'étaient pas parfaites, mais c'est un inconvénient qui se présentera forcément dans un terrain aussi peu mouvementé que celui de la manœuvre. Une partie de l'artillerie de la 34^e division s'est trouvée exposée au feu de l'infanterie à moins de 1,200 mètres et aurait dû se retirer à la seconde attaque; le groupe de la gauche de la 34^e division eût été excessivement compromis, mais sa position lui avait été assignée par le commandant du corps d'armée, quoi qu'elle fut reconnue mauvaise, uniquement pour servir de plastron à l'attaque.

Somme toute, brillante journée de manœuvre, qui fait autant d'honneur aux chefs qui l'ont dirigée qu'aux troupes qui l'ont exécutée avec calme, énergie, vigueur et un entrain remarquables.

Au quartier-général, à Larrazet, le 14 septembre 1891.

Signé : WARNET.

Caumont, 15 septembre.

La nuit a été affreuse; de la pluie à torrents, du tonnerre à faire pâlir toutes les batteries humaines, et malgré cela, au point du jour, nous entendons le fourmillement des bataillons qui se massent pour partir. Le temps est bien incertain, sûrement il pleuvra encore; rien ni fait; la consigne est de partir et l'on part sans rouspéter. Mais voilà qu'un contr'ordre arrive lorsque nous avons déjà fait quelques kilomètres. Par suite du violent orage de la nuit, sur Beaumont-Larrazet et la ligne du levant, où devaient avoir lieu les manœuvres, le général Warnet jugeant impossible à l'artillerie de manœuvrer, ainsi qu'à la cavalerie, à cause des terrains détremés par une crue de la Gimone, contremande les manœuvres de la journée.

Les troupes rejoignent — nous ne dirons pas avec peine — leurs cantonnements.

N'ayant plus rien à voir; — bien heureux d'avoir assisté à ces opérations militaires inconnues pour nous jusqu'alors et dont assurément nous n'avons pu saisir tous les détails tactiques, mais qui nous ont vivement impressionné dans leur ensemble, en nous prouvant combien l'armée est à la hauteur des plus redoutables conjonctures, — nous renouons à Cahors, abandonnant, à regret, notre brave 7^e. Il n'en a pas fini, lui, avec les rudes fatigues; mais il nous reviendra, soyons en certain, sans défaillance, bronzé par le soleil, ruisselant peut-être sous la pluie et couvert de poussière, mais toujours vaillant, fier du devoir accompli et digne de ses chefs.

X...

PERCEPTEURS

Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est lundi qu'a eu lieu à la préfecture le concours de surnuméraires pour les perceptions.

Quinze candidats se sont présentés : Sept ont été déclarés admissibles pour l'examen oral;

Deux ont été définitivement reçus, ce sont : MM. Blanc Joseph et Calmon Pierre de Cahors.

Nous sommes heureux de féliciter nos deux jeunes compatriotes pour le brillant succès qu'ils viennent de remporter.

LE BAL DES JARDINIERS

Lundi, les jardiniers de Cahors célébraient la Saint-Maurille, leur patron.

Le soir, le bal traditionnel attirait au théâtre une affluence considérable de danseurs et de curieux.

M. Calès, secrétaire général, remplissant en ce moment les fonctions de préfet, venu au bal vers 10 h., a été reçu aux accents de *la Marseillaise*.

Les commissaires de la fête ont admirablement fait leur devoir; ils ont maintenu l'ordre le plus parfait et ont veillé avec soin à ce que la réunion n'eût pas le caractère d'un bal public. C'est ainsi qu'ils n'ont pas hésité à faire expulser de la salle certaines femmes de mœurs plus que douteuses qui, profitant de l'encroûtement, s'étaient glissées dans le bal.

POLICE CORRECTIONNELLE

Audience de vacation du 15 septembre 1891

La femme Escrouzailles épouse Mazelié, est accusée d'homicide par imprudence sur la personne de son enfant âgé de 4 mois.

Nos lecteurs connaissent les faits :

Plusieurs témoins sont assignés. M. le docteur Gélis qui a été chargé de l'autopsie, fait connaître les résultats de cette opération.

Il conclut à l'asphyxie volontairement amenée.

M. le commissaire de police rappelle dans quelles conditions il a été appelé à dresser son procès-verbal et comment la rumeur publique accusait la femme Mazelié.

Le jour de la mort de l'enfant, l'inculpée, déclara qu'elle avait couché son enfant à une heure et qu'à sa rentrée à 4 heures elle l'avait trouvée morte.

La réputation de cette femme est très mauvaise. Elle a déjà été condamnée à trois mois de prison. Elle n'aimait pas beaucoup sa petite fille à cause d'une tache énorme qu'elle portait sur une partie du visage.

La femme Mazelié soutient énergiquement qu'elle est innocente. Malheureusement ses déclarations sont absolument en contradiction avec les dépositions des témoins.

D'après elle, son enfant s'est étouffée elle-même. Elle l'a trouvée, le nez dans le traversin.

Dans l'instruction l'inculpée avait dit le contraire.

M. Estrabeau, substitut de M. le procureur de la République, soutient l'accusation.

Après une suspension d'audience de quelques minutes, M^e Bourdin présente la défense de la femme Mazelié.

Le seul crime de l'inculpée, dit-il, est d'être pauvre et d'être obligée de travailler, abandonnant ainsi, pour cause de force majeure ses enfants dans son taudis. Si elle avait voulu se débarrasser de son enfant par le crime, il lui eût été facile de le faire sans que les médecins légistes eussent pu constater ce crime.

La femme Mazelié est condamnée à six mois de prison et 50 francs d'amende.

Gourdon

Dans sa dernière séance, le conseil municipal de Gourdon, sur la proposition du maire, a émis le vœu que l'administration des postes installe une boîte aux lettres mobile à la gare de Gourdon.

Le conseil a émis également le vœu que la Compagnie d'Orléans fasse correspondre les trains de Brive à Cahors avec ceux d'Aurillac à Bordeaux par Saint-Denis-les-Martel, afin de mettre Bordeaux et Gourdon en communication plus directe, et que ces améliorations soient faites à compter du jour où le service d'hiver commencera à fonctionner.

Dernières nouvelles

Condamnation et expulsion

L'italien qui laçait les drapeaux français à Cannes, a été condamné à 15 francs d'amende pour destruction de propriété d'autrui. Son expulsion a été ordonnée.

Gouvernement Chilien

Le gouvernement français a reconnu le nouveau Gouvernement Chilien.

Représentation de « Lohengrin »

Des mesures d'ordre avaient été prises au dedans et au dehors de l'Opéra. Toute la police était sur pied.

Le prix des coupons — ce que c'est que la curiosité des Parisiens — était monté à des chiffres fabuleux : On vendait des parterres 200 francs; les loges qui restent au cinquième se vendent 5 ou 600 francs.

A l'intérieur tout est calme.

Au dehors, foule immense. Partout de tous côtés des rassemblements se forment, d'où partent des cris de : vive la France ! vive l'Alsace-Lorraine.

A 11 heures, neuf cents arrestations sont déjà opérées et les manifestants pincés sont mis dans les caves de l'Opéra.

A minuit, le nombre des arrestations est de plus de mille.

Les inondations d'Espagne

Saint-Sébastien, 16 septembre.

Les dépêches officielles disent que le désastre de Consuegra est horrible et incalculable. Le chiffre des morts est d'environ 3,000.

ORIFLAMME PRODUITS SUPERIEURS D'ECLAIRAGE **AURORE**
 En Bidons de cinq Litres
 Chez tous Détaillants
 PETROLE BLANC ININFLAMMABLE SANS ODEUR
 HUILE COLZA EXTRA n°1 LAMPES et VEILLEUSES.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
 2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Larons-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salles-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur

les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz

Salles-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Alet, Arcachon, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Larons-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

EXCURSIONS EN AUVERGNE

et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Nérès et Evaux, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et station intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

	1 ^{re} classe	2 ^e classe		1 ^{re} classe	2 ^e classe
Paris...	108 fr.	81 fr.	Tours...	400 fr.	75 fr.
Nantes...	125	96	Blois...	95	71
Angers...	116	87	Orléans...	95	71
Le Mans	116	85			

Itinéraire

1^o Le parcours entre le point de départ et Vierzon, et vice versa.

2^o Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Nérès (bains de Nérès), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal de 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classe, avec réduction de 25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Nérès à Nérès; — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore à La Bourboule.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac
 SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
 D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
 PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
 et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ENCYCLOPÉDIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
 M. BERTHELOT, de l'Institut; H. DREYFUS, prof. à l'École des Langues orientales; F. CAILLE DREYFUS, prof. à l'École des Chartes; GLASSON, de l'Institut; P. L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine; C.-A. LAURENT, de l'Institut; H. MARION, prof. à la Sorbonne; E. MONTZ, conservateur de l'École des Beaux-Arts; A. VAILLANT, prof. à la Faculté des lettres d'Alger.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DES MINISTÈRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DES TRAVAUX PUBLICS, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, DE LA VILLE DE PARIS, D'UN GRAND nombre de BIBLIOTHÈQUES, etc.

1^{re} GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1300 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. Elle se publie par livraisons de six livraisons paraissant chaque semaine alternativement UNE le jeudi, DEUX le jeudi suivant, soit SIX livraisons par mois ou TROIS volumes par an.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de
 Broché : 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant
 Relié : 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

LE TÉLÉGRAPHE
 JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron
 Trois mois : 12 fr.; Six mois : 24 fr.; Un an : 48 fr.

Service des fourrages

AVIS AU PUBLIC

Le 5 octobre 1891, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, à la Mairie de Cahors, à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à exécuter, par voie d'entreprise, du 1^{er} novembre 1891 au 31 octobre 1892, dans le département du Lot.

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges dans les bureaux de tous les sous-intendants militaires chargés du service des subsistances militaires et de toutes les Préfectures.

Les personnes qui voudront prendre part aux adjudications, devront faire parvenir, au plus tard le 19 septembre, terme de rigueur, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire, chargé du service des subsistances militaires à Toulouse :

1^o Une déclaration écrite faisant connaître leur intention et indiquant leurs noms, prénoms, qualité et domicile, les services publics dont elles auraient eu antérieurement l'entreprise et les divers arrondissements de fournitures pour lesquels elles se proposent de concourir;

2^o Une pièce constatant leur qualité de français;

3^o Un extrait de leur casier judiciaire, pour établir qu'elles n'ont jamais été déclarées en faillite ou qu'elles ont été réhabilitées, et qu'elles ne sont pas en état de liquidation judiciaire. Cette pièce ne doit pas avoir plus de trois mois de date au moment de sa production;

4^o Un certificat du maire de leur commune constatant le lieu de leur domicile et témoignant de leur moralité. Si le soumissionnaire n'est pas domicilié dans l'arrondissement, la légalisation de la signature du maire certificateur est exigée.

Les sociétés qui désireront concourir, trouveront, dans les bureaux des Sous-Intendants militaires, les indications nécessaires pour la production de leurs pièces.

Le Sous-Intendant militaire don-

nera récépissé de chaque déclaration déposée.

A partir du 20 septembre, aucune déclaration ne sera plus reçue et la liste ouverte pour constater la remise des déclarations sera définitivement close.

La commission d'admission régionale statuera au jour fixé par le président, au chef-lieu du corps d'armée, sur l'admission ou le rejet des soumissions préparatoires.

Les intéressés seront avisés, le jour même, par le Sous-Intendant militaire, de la décision prise à leur égard.

Les candidats admis pourront soumissionner dans toute la région, en faisant constater leur identité en séance d'adjudication ou en s'y faisant représenter par un fondé de pouvoirs.

Les candidats admis dans une région de corps d'armée pourront soumissionner sous les mêmes conditions, dans les autres régions et à charge par eux de faire la preuve, en séance d'adjudication, de leur admission sur un autre point.

Chaque soumission définitive, établie sur papier timbré d'après une formule que délivreront les Sous-Intendants militaires, devra être accompagnée d'un certificat du dépôt de garantie exigé pour être admis à soumissionner (10 francs par cheval de l'effectif de base).

Cahors, le 12 septembre 1891.

Le Sous-Intendant militaire,
 LESUEUR.

GUÉRISON
 Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, SORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPÈS, LUPUS, etc.

PLAIES, ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEHORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

L'ATLAS NATIONAL
 Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
 Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
 ou en 35 séries à 75 centimes
 ne reviendra qu'à 48 fr. 75

AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratuit à BAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

chez tous les libraires
 La petite carte de poche DU LOT
 est à l'imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors).

Le propriétaire-gérant : LAYOU.

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.
 Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.
 Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.
 Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre. La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES
 DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE

5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désireront être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants.